



Communiqué touchant l'hypertension suite à la publication des nouvelles normes de l'American College of Cardiology

De: Sylvie Martel, HD sylvie@ndhcb.ca Aviseure en hygiène dentaire au BNCHD

10 janvier 2018

Le BNCHD a reçu de nombreux courriels lui demandant s'il y aurait des changements aux questions retrouvées sur l'examen national de certification en hygiène dentaire du Canada concernant l'hypertension étant donné la publication de nouvelles lignes directrices pour la prévention, la détection, l'évaluation et la gestion de l'hypertension artérielle chez les adultes par l'American College of Cardiology en septembre 2017.

La réponse est NON. S'il y a des lignes directrices à suivre, elles seront des lignes directrices canadiennes. Tout d'abord, ces nouvelles lignes directrices sont américaines et non canadiennes, et en date de janvier 2018, aucun changement n'a été apporté aux lignes directrices canadiennes sur l'hypertension. Les lignes directrices canadiennes sur l'hypertension peuvent être consultées sur le site Web d'Hypertension Canada à l'adresse suivante : www.hypertension.ca.

Deuxièmement, lorsque nous écrivons des questions pour l'examen du BNCHD, nous prenons en considération et suivons les normes de pratique canadiennes en matière d'hygiène dentaire ou de dentisterie s'il existe de telles normes, et si ce n'est pas le cas, nous prenons en considération toutes les normes provinciales de pratique en hygiène dentaire publiées par les organismes de réglementation de l'hygiène dentaire canadiens et nous veillons à respecter chacune d'entre elles.

Troisièmement, ces nouvelles lignes directrices s'adressent aux professionnels de la santé américains chargés de diagnostiquer et de traiter l'hypertension. En tant qu'hygiéniste dentaire, notre responsabilité incombe à la documentation détaillée des antécédents de santé de nos clients, qui comprend un questionnaire de santé, l'utilisation de médicaments prescrits et non prescrits, de produits nutraceutiques ou de suppléments, et l'enregistrement des signes vitaux. Nous sommes responsables de prendre et de documenter la pression artérielle pour tous les clients, pour être en mesure de déterminer s'il est sûr de fournir des soins d'hygiène dentaire sans intervention supplémentaire ou s'il faut mettre en œuvre des mesures préventives ou interventionnelles basées sur la lecture de la pression artérielle (c.-à-d. fournir un traitement non invasif seulement, surveiller les signes vitaux tout au long du rendez-vous, arrêter les soins et diriger le client vers un médecin, mettre en œuvre des protocoles de réduction du stress, utiliser un agent anesthésique local sans épinéphrine, etc.). Nous ne sommes pas responsables de diagnostiquer l'hypertension et de déterminer dans quelles catégories de tension artérielle nos clients se retrouvent. De plus, l'équipement que nous utilisons pour déterminer les niveaux de tension artérielle dans une clinique dentaire est qualifié comme équipement non-automatisé (par ex. tensiomètre de type électronique, d'usage à la maison ou manuel). Les valeurs obtenues avec ce type d'équipement ne sont pas aussi précises que celles obtenues avec un tensiomètre automatisé utilisé dans les établissements de santé. Ainsi ce que nous faisons est un dépistage pour déterminer la pression artérielle de nos clients. Lors de l'examen des lignes directrices autant canadiennes qu'américaines, il est clair que les deux partis s'entendent pour dire qu'une lecture normale de la pression artérielle, est 120/80 mm Hg, et que toute valeur plus élevée est considérée comme une forme d'hypertension. Les différentes catégories ne sont pas pertinentes pour un hygiéniste dentaire puisque nous basons notre plan d'action sur la lecture de la tension artérielle réelle et sur d'autres facteurs tels la médication ou d'autres problèmes de santé qui pourraient affecter la lecture de la pression artérielle. Notez qu'il y a déjà quelques années que les lignes directrices canadiennes ont laissé tomber la catégorie de pré-hypertension pour la remplacer par la connotation d'hypertension normale-élevée, donc ceci n'est pas un fait nouveau au Canada.

En conclusion, nous devons nous rappeler qu'un hygiéniste dentaire n'est pas responsable de la prévention, de la détection, de l'évaluation et du traitement de l'hypertension comme telle ; le rôle de l'hygiéniste dentaire est de prendre les signes vitaux, de documenter les lectures/valeurs, de donner des recommandations ou de mettre en œuvre des modifications aux traitements d'hygiène dentaire basées sur la lecture obtenue, et en documenter le résultat.

Tant qu'il n'y aura pas de changements aux Normes de pratique canadiennes en matière d'hygiène dentaire sur la façon de traiter les clients qui présentent certaines lectures de tension artérielle, il n'y aura aucun changement aux questions d'examen touchant les clients qui présentent avec de l'hypertension.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter directement.